

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HERMACY »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ILOT 15 LOT  
157 ESPACE 4 SAISONS, Lot 157, Ilot 15

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du lundi 08 septembre 2025 reçus par Me ASSI Joseph Gervais OHOUOT enregistrés au CEPICI, le lundi 08 septembre 2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
HERMACY »

Objet : Achat, gestion de Patrimoine Foncier et Construction.

Et pour la réalisation de l'objet social,  
-l'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédits,  
emprunts de toute somme en Cote d'Ivoire et à l'étranger;  
-la prise de participation dans toute société existante ou à créer;  
-et généralement, toutes opérations quelconques, mobilières, immobilière ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation des lors que ces actes ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ILOT 15 LOT  
157 ESPACE 4 SAISONS, Lot 157, Ilot 15

Dirigeant(s) M KOUA-BROU PAUL (ADMINISTRATEUR),  
Mme LARBAT GISELE SOLANGE ÉPOUSE KOUA  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00136 du 08/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54724/GTCA/RC/2025 du 08/09/2025

